Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 09 octobre 2019

1ère réunion locale sur le suivi de la sécurisation des passages à niveau : Toujours trop d'accidents et d'infractions

En Loire-Atlantique, sur les **230 passages à niveau**, on dénombre pour l'année 2018 **17 bris de barrière, 2 collisions, 2 heurts d'installations.** On dénombre également, sur les 4 radars installés sur des passages à niveau, **354 infractions**, c'est-à-dire que ces véhicules ne s'arrêtent pas au feu rouge clignotant.

Il est donc important de mobiliser l'ensemble des acteurs autour de **4 axes** :

- renforcer la connaissance des passages à niveau et du risque
- accentuer la prévention et la sanction
- amplifier la sécurisation des passages à niveau par des mesures d'aménagements
- instaurer une gouvernance locale.

Les mesures de sécurisation doivent être adaptées en fonction des caractéristiques de chaque passage à niveau, analysées au travers d'un diagnostic. Si 100 % des diagnostics ont été conduits en Loire-Atlantique, ceux-ci doivent être renouvelés dès lors qu'ils ont plus de 5 ans. Cela concerne actuellement 186 diagnostics. Le renouvellement de 23 diagnostics a déjà été conduit depuis le début de l'année. Le reste doit l'être d'ici décembre.

Aussi il est nécessaire de sensibiliser les gestionnaires routiers, notamment les communes, à actualiser ces états des lieux.

Par ailleurs en Loire-Atlantique, 3 passages à niveau sont inscrits au programme de sécurisation national et font l'objet d'un diagnostic approfondi, accompagné de préconisations et de propositions d'aménagement. Il s'agit des passages à niveau situés sur les communes de :

- La Haye-Fouassière
- Sainte-Pazanne
- Saint-Nicolas de Redon.

D’autres actions de sensibilisation ont été menées en lien notamment avec la SNCF, Nantes Métropole, la Semitan, le Conseil départemental de la Loire-Atlantique et la Direction départementale des territoires et de la mer.

Les comportements des usagers sont à l’origine de 98 % des accidents.

Il demeure donc nécessaire de rappeler à tous qu’il est impératif de s’arrêter dès lors que les feux rouges de passage à niveaux clignotent.

La commission départementale de suivi de la sécurisation des passages à niveau s’est tenue le 9 octobre 2019 à la préfecture, présidé par Serge BOULANGER, secrétaire général, afin d’assurer au niveau local, le suivi et le pilotage de la mise en œuvre des actions, conformément au plan d’actions pour renforcer la sécurité des passages à niveau, annoncé par Élisabeth BORNE en mai 2019.

Préfecture de la Loire-Atlantique
6 quai Ceineray - BP 33515
44 035 NANTES

Service de la communication interministérielle
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr